



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 24 juin 2025 à 20 heures 00 minutes
Salle du Conseil Municipal

Quorum : 9

Présents :

M. BOUET Benoit, M. BOURGUIGNON Dominique, Mme COLOMBIER Dominique, M. COUREL Francis, Mme DEFLUBE Fabienne, M. DESERT Cyrille, M. DHOMMEE Thierry, Mme DUVAL Stéphanie, Mme FUSSIEN Catherine, Mme HURAY Nathalie, M. MASSON Vincent

Procuration(s) :

Mme PIERRAT Estelle donne pouvoir à M. BOUET Benoit, Mme GOBET Elodie donne pouvoir à Mme DEFLUBE Fabienne

Absent(s) :

M. PORTELLO Mickaël

Excusé(s) :

Mme GOBET Elodie, M. MASSON Laurent, Mme PIERRAT Estelle

Secrétaire de séance : M. COUREL Francis

Président de séance : M. BOUET Benoit

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 15/05/2025

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Présentation CAUE 27 - Convention

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'un aménagement de terrain (Résidence Sénior, crèche ou autres) sur la commune. Afin de mener à bien ce projet, il propose de signer une convention d'accompagnement avec la CAUE 27.

Après présentation de l'association, le Conseil Municipal accepte de signer la convention.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - CLECT - Approbation compte 2024 - Provision 2025

La présente délibération a pour but de présenter et approuver le rapport de la CLECT afin que la Communauté de Communes puisse, après délibération de l'ensemble des communes sur ce même rapport, fixer le montant des attributions de compensation définitives 2024 et provisoires 2025.

Le Conseil Municipal, décide d'approuver le rapport de la CLECT ci-joint

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Subvention exceptionnelle - Ecole

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'école a participé aux projets "Cirque" et "Orchestre à l'école" avec à chaque fois une représentation devant les parents.

L'école n'ayant pas réussi à réunir la totalité des fonds, une demande de subvention nous a été faite ainsi qu'un complément pour terminer l'année scolaire.

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention à hauteur de 1 000€.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge
27500 CORNEVILLE SUR RISLE
tel : 02.32.57.00.44

mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr

5 - Nom de l'Ecole de Corneville

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une boîte à idée avait été faite au sein de l'école pour lui donner un nom.

Après examen des propositions, le nom retenu par les enseignantes est "Du pré vert".

Le Conseil Municipal, accepte cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - DM n° 1

Le Conseil Municipal décide les modifications suivantes en section d'investissement :

Suppression d'un crédit au compte 2181 de 25 530 €

Suppression d'un crédit au compte 2188 de 3 299 €

Suppression d'un crédit au compte 212 de 3 800 €

Ajout d'un crédit au compte 2131 de 28 829 €

Ajout d'un crédit au compte 2113 de 3 800 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Travaux voirie - Caniveau pour ruissellement Rue des Bruyères

Le Maire informe le Conseil Municipal que des problèmes de ruissellement sont présents Rue des Bruyères et Route de Fourmetot.

Les travaux suivants sont proposés :

Rue des Bruyères : Fourniture d'un caniveau et d'une grille en fonte d'un montant de 1 993.50 € TTC de l'entreprise PENET, domiciliée à La Vaupalière.

Route de Fourmetot : Fourniture d'une bouche de décharge et d'une grille plate d'un montant de 232.78 € TTC de l'entreprise PENET, domiciliée à La Vaupalière.

Les travaux seront effectués par les services de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle.

Le Conseil Municipal, accepte ces deux devis.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

8 - Travaux de sécurisation Parc Sportif - Borne escamotable

Le Maire informe le Conseil Municipal que les habitants de Corneville se plaignent que les nomades viennent s'installer, régulièrement, sur le parc sportif et souhaitent que la municipalité intervienne afin que les enfants, ainsi que les adultes, profitent librement de ces installations.

La commission des travaux s'étant réunie et après examen, propose les travaux suivants :

- Pose de 22 buses (avec béton) à chaque coin du Parc : Devis du 25.04.2025 de l'Entreprise POINT P, 140 Rue Saint Ulfrant à Pont-Audemer, d'un montant de 1 329.25 € TTC

- Pose d'une borne escamotable à l'entrée réservée aux pompiers ; Devis du 07.04.2025 de l'Entreprise CITINNOV ZA du Baret, Avenue JB Tron à Chateaurenard, d'un montant de 5 496 € TTC

- Fourniture de béton : Devis du 15.05.2025 de l'Entreprise CEMEX, 7 Chemin de la Voûte à Le Grand Quevilly, d'un montant de 1 650.53 € TTC

- Mise en oeuvre : Devis du 14.05.2025 de l'Entreprise MLPS, Chemin de la Herche à Corneville sur Risle d'un montant de 2 340 € TTC.

- Mise en oeuvre : Devis du 04.06.2025 de l'Entreprise TF Construction, d'un montant de 1080 € TTC.

Le Conseil Municipal, accepte ces propositions.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

9 - Fond de concours - Rue de Saint Laurent

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'au titre du fond de concours de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle, la commune dispose de 18 000€.

Au vu de la réfection de la Rue de Saint Laurent par la CCPAVR, le Maire propose d'utiliser ce crédit pour l'élargissement de la voirie.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge

27500 CORNEVILLE SUR RISLE

tel : 02.32.57.00.44

mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr

10 - Supplément travaux sur la tourelle de l'église

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de la tourelle de l'église sont en cours. Il explique qu'un supplément est à prévoir pour la partie qui relie la tourelle à l'église.

Un devis du 19.06.2025 de l'entreprise HAREL COUVERTURE, domiciliée à Appeville Annebault d'un montant de 2 535.36 € TTC est proposé.

Le Conseil Municipal, accepte ce devis.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à CORNEVILLE SUR RISLE
Le Maire,

